



43 000 personnes utilisent
déjà **Toutes mes aides** !

NOUVEAU

En partenariat avec
klaro
ex Toutes mes aides



Je découvre
Klaro,
la plateforme gratuite
d'accès à l'ensemble
des aides !

Informations
pratiques

La SIDR s'associe à **Klaro** pour me donner accès à l'ensemble des dispositifs/aides auxquels je peux prétendre au regard de ma situation personnelle et professionnelle.

Un accompagnement
personnalisé

Grâce à Klaro, je
dispose d'une
assistance-
chat pour
poser mes
questions en
direct à des
juristes.

Je bénéficie
également d'un
accès illimité à
des webinaires,
à des démos,
à des cas
d'usages.



Qu'est-ce que Klaro ?

Klaro est le **plus grand simulateur d'aides en France**.

Klaro intègre les aides nationales et locales, qu'elles proviennent de ma région, de mon département ou de ma ville.

Les aides sont de **nature diverse** (aides financières, avantages, subventions, etc.) et sont **mises à jour quotidiennement**.

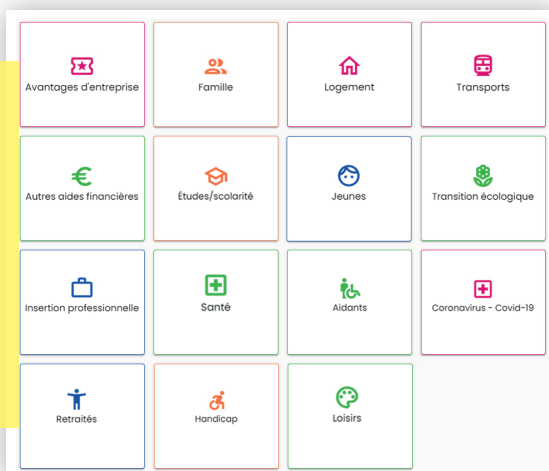
Comment accéder au service ?

L'accès à la plateforme **Klaro** est **gratuit, illimité, personnel et confidentiel** :
je ne peux pas le partager.

- >> Pour activer mon compte personnel :
- rendez-vous sur mon espace client SIDR
<http://www.sidr.fr>

Et concrètement ?

Une fois inscrit(e), il me suffit de quelques clics pour visualiser l'ensemble des aides auxquelles j'ai droit. Je me laisse alors guider dans les démarches pour obtenir ces aides.



Exemple

Raphaël, retraité réunionnais de 68 ans.

“ Je suis locataire dans un logement social de la SIDR à Saint-Paul. Avec Klaro, j'ai pu découvrir et bénéficier de l'aide à la continuité territoriale, et ainsi rendre visite à mes enfants et petits-enfants vivant à Bordeaux ! ”

Voici quelques aides auxquelles je peux prétendre.

Aide à la continuité territoriale

Les résidents d'outre-mer souhaitant se rendre dans l'Hexagone pour des raisons personnelles ont droit à la prise en charge de leur billet d'avion aller/retour.

Allocation personnalisée d'autonomie :

Je peux couvrir mes dépenses pour rester à mon domicile. J'ai fait installer des barres d'appui et ai désormais recours à une aide au ménage.

Livret Épargne Populaire :

Je peux placer mon argent sur ce livret pour bénéficier d'un taux d'intérêt garanti et d'une exonération d'impôts.

Pass Numérique :

Je me suis formé gratuitement aux outils Internet grâce au pass offert par la région

Ceci est un exemple. Chaque situation est personnelle et les propositions d'aides sont adaptées aux réponses que j'indique.

L'accès à Klaro est un service offert par la SIDR. Ce service est personnel et confidentiel : vous ne pouvez pas le partager. Klaro s'engage à ne pas communiquer et/ou vendre vos données personnelles à un tiers. Ces données ne sont pas transmises à votre employeur. Klaro ne vous demandera pas de données inutiles. Dès que vos données ne sont plus indispensables au regard de la loi ou de notre fonctionnement, elles sont effacées ou rendues anonymes.